

## ■ SAINT-HÉLEN

# CONSEIL. Des pavés granit pour la rue du Chêne-des-Forts

La première phase des travaux qui a débuté en novembre dernier, sous l'œil attentif du maître d'œuvre Eric Rossignol (ECR Environnement Chapelle des Fougeretz), concernait le réseau des eaux pluviales. La seconde, celle de la volerie, qui a elle aussi démarré récemment et a été confiée à l'entreprise Lemée TP (Saint Sauveur des Landes), s'étendra jusqu'au mois de février 2017. Le montant total des travaux (267 000 € HT) est subventionné pour la première tranche à hauteur de 26 965 € (réserve parlementaire du sénateur Michel Vaspert et DETR) et de 159 000 € (Réserve parlemen-

taire de la Députée Viviane Le Dissez, Contrat de territoire et DETR) pour la seconde.

Jeudi dernier, le vote d'un avenant était au centre des discussions et particulièrement le choix de l'enrobé. Pour le remplacement de ce dernier, deux propositions : bitume + enrobé + pavés granit ou enrobé + bitume + Roxem (nouveau matériau présenté comme super-résistant). Concernant le coût, peu d'écart et Olivier Boixière s'en est étonné : « **Pourquoi si peu de différence de prix affiché entre les pavés en granit et le Roxem ? Cela doit être un super-produit !** », a-t-il conclu.

D'autres élus se sont également interrogés : vrais pavés ou pochoirs ? Le doute général des élus a fini par les convaincre d'adopter la pose des pavés en granit. « **Cela fera travailler nos artisans bretons** », a conclu Pascal Perrin.

### Autres points en bref

**Dinan Agglo.** Dans le cadre élargi de Dinan Communauté obligation était faite aux élus de Saint-Helen de désigner leurs élus communautaires. Par 12 voix pour et 2 abstentions le maire Pascal Perrin a été désigné titulaire et Martine Bugeaud (adjoite aux affaires sociales)

élue suppléante. Dinan Communauté enregistrera d'ici à peu de temps 91 conseillers représentant l'ensemble des communes membres. Tous devront défendre les intérêts de leur commune.

**Subventions écoles.** Deux subventions ont été attribuées, l'une de 444 € à l'Apel et une seconde de 666 € à l'Amicale Laïque.

**Recrutement d'un CAE.** La commune de Saint Helen va procéder au recrutement d'un contrat CAE de 20 h hebdomadaires à compter du 1er janvier 2017 en remplacement d'un agent (service technique) mis en retraite anticipée.